

M. Michel Debré, Premier ministre du général De Gaulle présente le programme du Gouvernement à l'Assemblée nationale le 15 janvier 1959

Assurer la dignité et la liberté de la personne humaine est le premier devoir politique.

Or, il n'est ni dignité ni liberté pour les peuples qui ne peuvent établir leur gouvernement sur des bases solides. Nous, Français, répétons-nous bien que c'est de la résolution des Pouvoirs publics, de leur vigueur, de leur ténacité, que dépendent, avec l'avenir de la Nation, la liberté et la dignité des hommes et des femmes de France.

A cette première vérité, que nul d'entre nous n'a le droit de méconnaître, s'en ajoute une autre, également essentielle. En un siècle où le maintien de la paix résulte d'un fragile équilibre des forces, notre patrie est, par la nature et l'histoire, située à un carrefour du monde. Alors que nous vivons un temps où la faiblesse ne pardonne pas, la France, tout en ne pouvant prétendre à l'égalité de puissance avec les grands empires du monde, se voit imposer les sévères responsabilités d'un pays déterminé à un rôle de premier plan. De la résolution de ses pouvoirs publics, de leur vigueur, de leur ténacité, dépend, pour une bonne part, l'ordre ou l'anarchie dans deux continents.

Certains Français ont osé douter, et parfois doutent encore. Notre peuple, pensent-ils, ne serait plus en mesure de faire face à son destin. C'est ainsi qu'on a entendu affirmer, et qu'on entend affirmer encore, que le Français a perdu le goût du travail, qu'il n'aurait plus l'élan qui anime la liberté, que le patriotisme lui-même serait à demi effacé. De tels propos ne datent pas d'aujourd'hui. On les tenait avant 1939, pour justifier la résignation devant l'hitlérisme et le fascisme. On les a tenus après 1940, pour expliquer l'abdication de toute fierté nationale. On les a tenus au cours des récentes années pour excuser les défaillances des institutions. Apprenons, au seuil de la République nouvelle, à écarter ces mensonges et à mesurer leur danger. Tout nous montre, tout nous assure, tout nous prouve que l'ardeur au travail, l'amour de la liberté, le sens de l'autorité et de la justice, c'est-à-dire de l'Etat, le patriotisme enfin, animent profondément l'âme populaire. Nul d'entre nous, je pense, quelles que soient ses convictions, ne peut avoir de doute en observant les réactions nationales depuis quelques années et en jugeant notamment les événements survenus tout au long des derniers mois. Du peuple français a surgi, comme aux plus belles époques, un profond élan. Oh ! il ne s'agit point d'un accès de nationalisme, c'est-à-dire de ce sentiment excessif qui se manifeste par une volonté de supériorité ou de mépris à l'égard des peuples étrangers.

Ce à quoi nous avons assisté, c'est à l'admirable explosion de ce sentiment très juste et très droit par lequel, en face des dangers de divisions, de sécession, d'abandon, une communauté affirme sa conviction qu'elle doit demeurer unie, solidaire et souveraine pour sauver son existence et protéger la liberté de ses citoyens. Dès lors, à nous, parlementaires, ministres, c'est-à-dire à nous, responsables des affaires publiques, le chemin est tracé. Que notre action réponde aux nécessités françaises. Quelles que soient les difficultés et parfois les réactions désintéressés, c'est au plus haut niveau du devoir politique que nous sommes tenus de placer notre programme et notre conduite.

Avant d'exposer les objectifs et d'expliquer la conduite qu'un gouvernement, qui a conscience de sa responsabilité, entend se tracer, il est bon de considérer les conditions qui sont présentement les préliminaires de toute action politique.

Ces conditions, les voici sans ambages :

La présence et l'autorité du général de Gaulle ;

Un bon départ pour le fonctionnement des nouvelles institutions ;

Une manière également neuve d'aborder nos problèmes politiques.

A la fin du XVI^e siècle, c'est-à-dire au temps des guerres de religion, l'option était claire et impérative : ou Henri IV s'installait sur le trône, ou la nation était, d'une manière sans doute définitive, déchirée, c'est-à-dire condamnée. Au début de ce siècle, en 1917, où Clémenceau prenait le commandement du pays, ou la nation sombrait dans la défaite.

Ainsi, il est des moments dans la vie des peuples où tout tourne autour d'un choix simple et qu'on ne peut éluder. Deux solutions se présentent alors, et deux seulement, et l'une de ces solutions est un drame national. En fait, il n'est donc qu'une issue. Ceux qui la refusent condamnent leur patrie. Si le gaullisme est pour un grand nombre l'expression d'une longue fidélité à un homme, il doit être, pour tous, la claire vision d'une nécessité à laquelle on ne peut se dérober sans risquer le pire.

Notre opinion publique est naturellement divisée et, par une logique implacable, la faiblesse du pouvoir mène à l'exaspération des divisions. Or les temps que nous vivons sont impitoyables aux peuples qui, menés par l'impuissance des pouvoirs publics au bord des drames, ne trouvent pas le pacificateur et l'arbitre seul en mesure d'arrêter une évolution fatale. Ce pacificateur, cet arbitre, la nation l'a naturellement trouvé dans l'homme qui déjà, au temps d'un drame sans précédent, lui a montré le chemin. On peut noyer la politique sous le flot des idéologies. On peut déformer les faits par des affirmations théoriques. Le premier courage, c'est-à-dire le premier devoir, est de bâtir sur les réalités ! Regardons en nous-mêmes parlementaires, ministres, et concluons comme le peuple a déjà conclu : la présence du général de Gaulle est aujourd'hui la première de nos nécessités nationales.

Le bon fonctionnement des institutions nouvelles est notre second impératif.

Notre démocratie a désormais pour expression un gouvernement désigné par le chef légitime de la Nation, consacré, au départ de son entreprise, par la confiance des élus du peuple, disposant pour sa mission des moyens de l'Etat, c'est-à-dire capable de mener une politique et de manifester son autorité, placé, enfin, sous le contrôle d'Assemblées dont le fonctionnement et les pouvoirs permettent d'éviter l'arbitraire aussi bien à l'égard de la nation qu'à l'égard des citoyens. En d'autres termes, la Constitution, approuvée le 28 septembre de l'an passé, établit un régime gouvernemental de type parlementaire.

Les Assemblées vont prochainement adopter leur règlement, puis elles commenceront, d'ici trois mois, leur tâche législative. Qu'il s'agisse de la durée des sessions, du rôle des commissions de la procédure législative et budgétaire, du vote personnel, du non-cumul du mandat parlementaire et des fonctions ministérielles, il convient de s'inspirer sans arrière-pensée de l'esprit qui a présidé aux institutions nouvelles. Le Parlement discute et vote les lois, c'est-à-dire les règles fondamentales touchant les structures de l'Etat, les bases de la société, les droits de la famille et des individus. Le Parlement discute et vote le budget, c'est-à-dire les impôts demandés aux citoyens, les dépenses qu'exigent les services publics, l'orientation économique et sociale de la nation. Tant ce qui concerne la loi que le budget, il n'y a pas de responsabilités séparées : pour le bien commun, le travail se fait en commun, et le gouvernement y a sa part. Enfin, le Parlement contrôle et questionne, non à propos d'intérêts professionnels ou locaux, mais pour le bien de l'Etat ou par souci de la liberté. A ceux qui affichent le regret des temps où le Parlement était moins législateur que gouvernant, et où l'on affirmait volontiers qu'il n'y avait point de limites à ses ambitions, osons répondre : qu'est devenu le prestige parlementaire par la confusion des pouvoirs ? Que les nouvelles Assemblées rendent au Parlement de la France sa légitimité nationale par un prestige retrouvé : elles auront bien travaillé pour la République.

A l'égard de ce Parlement rénové, le gouvernement a des devoirs d'autant plus impérieux qu'il dispose des pouvoirs nécessaires à sa mission. Il doit exposer franchement sa politique, ne point farder la réalité, ni dissimuler ses intentions. Il doit préparer le travail législatif et budgétaire et s'imposer une collaboration utile pour le bien commun. Il n'est pas plus de gouvernement souverain qu'il n'est d'Assemblées souveraines, gouvernement et Parlement sont, ensemble, au service de la seule souveraineté, qui est celle de la Nation. Ah ! Mesdames, messieurs, comprenons bien que nos responsabilités sont considérables ! Le régime démocratique, par ses principes et par leurs conséquences logiques, est aux périodes menaçantes, ou simplement dans les époques de grands changements, un régime fragile. L'échec des institutions ne mènerait pas à une nouvelle expérience démocratique, mais à une dictature. C'est un intérêt supérieur qui doit nous guider, quelles que soient nos préférences doctrinales ou sentimentales, si nous voulons préserver et conserver la République.

La République nous impose une autre obligation. Il est nécessaire, dans l'intérêt national, de faire échapper nos problèmes vitaux aux discussions partisans, en quelque sorte de "dépolitiser". La nation a besoin de sécurité, de prospérité, d'harmonie sociale de fierté, enfin. Sécurité, prospérité, harmonie, fierté, constituent à la fois des objectifs et des charges, qui sont les objectifs et les charges de la France. La démocratie, certes, est faite de luttes autour de idées et de programmes. Les idées, les programmes se colorent des partis qui les soutiennent et il arrive ainsi que les exigences fondamentales soient noyées sous le flot des contestations entre groupes et factions. Il me semble que le vœu populaire rejoint les impératifs de la raison en nous demandant, afin d'assurer le redressement nécessaire, de considérer l'essentiel en dehors des passions et dans le seul intérêt de la nation.

L'avenir de l'Algérie n'est pas une exigence de la droite ou de la gauche. Il n'est pas plus le domaine d'un clan que d'un autre. De même, l'attitude de notre pays à l'égard des autres nations du continent européen, le comportement à l'égard du bien-être des agriculteurs et des ouvriers en tout cela il n'est ni droite ni gauche qui tienne, mais un commun effort, d'abord pour choisir, ensuite pour suivre la voie de l'intérêt national. Au cours des sept derniers mois de l'année écoulée, un exemple a été donné par l'association, au sein du gouvernement, d'hommes qui ont, pour le bien commun, uni leurs efforts afin d'ôter tout caractère partisan à leur action, et même à leur pensée. Il s'agissait, ensemble, de rechercher la bonne voie, la seule voie. L'union n'a pu être entièrement maintenue au sein de l'actuel gouvernement, mais la participation au gouvernement n'est pas la seule manière de travailler côte à côte. Au sein du Parlement il faudra, entre gens de bonne foi, tenter de parler le même langage, c'est-à-dire celui de l'intérêt général et sans arrières-pensées.

Aucun objectif national, aucun objectif social, aucun objectif économique n'a de chance d'être atteint si nous nous écartons de cette règle. Or, national, social, économique, quels objectifs, cependant, ne devons-nous pas nous fixer si nous voulons être à la hauteur de notre tâche !

Dans nos préoccupations nationales, l'Algérie a la priorité absolue. Des hommes et des femmes y vivent, dont les pères ont fait l'Algérie, et qui continuent à la faire chaque jour. La France y a groupé autour de son drapeau, et par ses hautes conceptions politiques, des Européens et des Africains, les uns et les autres citoyens comme nous-mêmes. Nos concitoyens musulmans sont, comme les descendants de ceux qui ont traversé la Méditerranée, des hommes et des femmes dans le regard desquels nous voyons l'image d'une commune espérance.

Il est des esprits qui pèsent avant toute chose le doit et l'avoir, les profits et les charges : disons hautement, à l'honneur de notre peuple, et spécialement à l'honneur des officiers et des soldats, que nous mettons avant toute chose cet élan des sentiments qui unit des millions d'Algériens, de la ville et du bled, dans l'affection spontanée qui crée, au-dessus et par-delà les différences d'origine, de race et de religion, la communauté d'espérance.

Faut-il convaincre les calculateurs ? Montrons-leur le Sahara, ce désert où le coq gaulois s'est longtemps en vain réchauffé les ergots. Que de puissances désormais y viendraient volontiers gratter le sable brûlant ! Acceptons de les associer à une oeuvre immense qui peut ouvrir une ère nouvelle à l'Algérie et à l'Afrique, à la France et à l'Europe.

A ceux que ne contente pas la vision des grandes possibilités économiques et humaines auxquelles nous accédons grâce à l'Algérie, recommandons de réfléchir au problème de notre sécurité. La France est à Alger par une nécessité fondamentale que nos ancêtres ont connue et que nous ne pouvons méconnaître sans trahir. C'est par notre présence indiscutée, notre autorité incontestée, que nous garantissons la sécurité de la Méditerranée occidentale, et, par là, notre sécurité.

Devant les troubles du Moyen-Orient et leurs très fâcheuses conséquences, nous pouvons mesurer la valeur de la tranquillité maintenue dans cette partie plus proche d'une mer dont ce serait une grave faute que d'oublier la capitale importance stratégique. Quelle tragédie ce serait pour nous, pour l'Europe, pour l'Occident, si, tout entière, la Méditerranée redevenait une frontière entre deux mondes hostiles. L'Occident a suffisamment perdu au cours des dernières années ; que les moins imaginatifs veuillent bien, désormais, imaginer où mèneraient de nouveaux abandons. (Applaudissements.)

Osons dire, enfin, au-delà de nos sentiments profonds, au-delà des intérêts économiques et des exigences militaires, que notre siècle remet en lumière la véritable hiérarchie des valeurs politiques. Les États, leurs aspirations, leurs ambitions, leurs méthodes, ne peuvent être appréciés du seul point de vue des résultats. Les succès acquis par le mensonge, le mépris des dignités de l'homme ou de la femme, sont sans doute efficaces : ils mènent de tragédie en tragédie. La légitimité française en Algérie, dépassant le fait que l'Algérie est une création commune à divers éléments mais qui ont été soudés et fondus par l'action de la France, dépassant cet autre fait que, demain, il ne peut y avoir d'enrichissement et d'amélioration sociale que par l'effort de la France, la légitimité française, dis-je, est fondamentalement établie au regard des valeurs éternelles parce qu'elle est la seule qui soit inspirée par la volonté de fraternité humaine. Le général de Gaulle l'a dit aux Européens d'Alger, aux musulmans du bled : il l'a dit aux officiers, sous-officiers, hommes de troupe qui sont là-bas, une nouvelle fois, les soldats de la liberté ; il l'a dit à Constantine, à l'adresse d'États étrangers impuissants à dissimuler la vérité. Seule, la France peut apporter à l'Algérie la possibilité de droits égaux à tous. Seule, elle peut faire régner une humaine conception sociale et politique. Ailleurs, il n'y a que misère, ailleurs il n'y a que haine, ailleurs il n'y a que racisme. C'est la France qui apporte aux communautés diverses, aux musulmans aux chrétiens, et aux juifs,

aux Européens et aux Africains, aux Kabyles et aux arabes, la seule chance d'unité, la seule espérance de fraternité.

Nos devoirs sont à la hauteur des si hautes raisons de notre légitimité.

Devoir de sécurité et d'administration : il n'y aurait point de sécurité si l'armée n'était pas présente, l'armée de la République, l'armée de la France qui demeure fidèle à ses plus hautes traditions, non seulement au combat, mais en assurant la garde des cités, la construction des routes, l'éducation des enfants. il n'y aurait point davantage d'administration s'il n'y avait, aux côtés de l'armée, nos fonctionnaires et nos magistrats, sécurité et administration qui doivent être et qui seront demain présentes et actives aussi bien dans les villes que dans le bled.

Devoir, ensuite, d'assurer la mise en valeur pour le profit commun ; l'Algérie, entre le Sahara et la Méditerranée, doit développer son agriculture et son industrie ; ses ports doivent connaître l'animation des pays en expansion qui reçoivent beaucoup, mais qui vendent tout autant, et pas seulement des matières premières, mais aussi des produits comportant une part notable de main-d'œuvre.

Devoir, ensuite de précéder l'évolution sociale : l'Algérie change sous nos yeux ; bien différente de ce qu'elle était il y a vingt ans, elle sera, du point de vue des mœurs familiales, des traditions, des rapports entre individus, une Algérie, non seulement jeune, mais neuve, dans dix ans ; de cette évolution, par l'éducation des enfants, par l'émancipation des femmes, par la promotion professionnelle des hommes, nous devons prendre la tête.

Devoir, ensuite, de donner des cadres techniques et politiques à l'Algérie. Un effort d'éducation a été fait depuis un demi-siècle. D'autre part, selon les lois de la démocratie, des cadres politiques viennent partager nos responsabilités. Aujourd'hui les élus à l'Assemblée Nationale, demain les élus aux nouvelles assemblées municipales et au Sénat : des hommes et des femmes d'Algérie, mêlés, d'où qu'ils viennent, dans un seul collège électoral, se lèvent, ceux grâce à qui l'Algérie se façonnera, avec ses traits propres, au sein de la souveraineté française.

Devoir, enfin, d'envisager le retour à la paix. Une organisation rebelle, dont les chefs réfugiés à l'étranger reçoivent de l'étranger, avec l'or et les armes, les consignes d'une tuerie permanente, même contre nous la lutte depuis quatre ans. A qui cette lutte profite-t-elle ? Disons-le hautement ; elle profite à toutes les forces subversives, de terrorisme, de racisme, au détriment de l'ordre, de la paix et de la fraternité. N'est-ce rien le référendum du mois de septembre ? Le cœur profond de l'Algérie a parlé, et il n'a pas parlé pour ceux qui ont choisi le camp de la rébellion, c'est à dire le camp de la haine. En octobre dernier, le chef du gouvernement, évoquant pour les uns la paix des soldats, pour les autres la venue en France avec sauf-conduit, a ouvert les seules perspectives possibles de cessation des hostilités. Le chef du gouvernement d'hier est aujourd'hui Président de la République et Président de la Communauté. En d'autres termes, son offre est toujours ouverte, et pensant aux fausses rumeurs si sottement mais si complaisamment rapportées, je dis qu'il n'en est aucune autre qui ait jamais été envisagée, aucune autre qui puisse être envisagée.

La rejeter c'est autant travailler contre l'Algérie que contre la France. L'accepter ce serait hâter l'heure d'une fraternité retrouvée, d'une fraternité attendue qui ne pourra jamais sonner qu'avec la France et par la France. L'Algérie est à la tête d'un immense continent. Une grand part de ce continent africain entreprend avec la France une oeuvre considérable qui peut donner à la seconde moitié du XXe siècle, un de ses traits fondamentaux.

La création de l'Empire fut une vraie gloire de la République. Cette grande aventure demeure pour toujours à l'éloge et à l'honneur de plusieurs générations de Français. La France, élevée au rang d'une forte et attirante métropole, a apporté à l'Asie et à l'Afrique une contribution inégalée : mise en valeur au temps où l'on ne connaissait pas ce terme, formation d'élites autochtones, au temps où ils étaient peu nombreux dans le monde des Etats qui se préoccupaient de l'éducation et de promotion, enfin goût et connaissance de la vraie liberté, celle qui est fondée sur le respect de la dignité de chaque personne humaine. En réponse, les peuples de l'Empire ont apporté à notre patrie, en des heures décisives, une aide marquée pour toujours dans notre sol. Enfin, n'oublions pas qu'ensemble, pendant un demi-siècle, métropole et empire ont contribué par leur unité, à l'équilibre du monde.

Une page est tournée. Avant que cette page fût tournée, les épreuves n'ont pas manqué : sachons nous en souvenir, non pour envenimer les querelles intérieures, mais pour prendre conscience des erreurs à ne plus commettre, également des heures amères qui suivent les échecs et les abandons.

Cette page nouvelle ou plutôt cette page d'un livre nouveau porte un bel et noble titre : la Communauté. Proposée au nom du Gouvernement de la République, la Communauté a été acceptée avec enthousiasme et avec foi. De la mer des Antilles à l'océan Indien, du continent africain aux îles du pacifique, des hommes, des femmes ont voté, acceptant de continuer à lier leur destin au nôtre. La France doit répondre avec un égal enthousiasme et une égale foi à cet acte de confiance.

Elle le peut car la Communauté est une entreprise humaine et sage. C'est une sage entreprise pour une première raison : la sécession serait, pour les hommes et les peuples qui nous étaients unis, une tragique duperie. A supposer qu'ils franchissent sans trop de peine l'étape de l'équilibre intérieur, ce serait pour devenir la proie d'impérialismes extérieurs. Le continent africain est traversé de courants d'une extrême violence : l'admirable éveil de nos frères noirs se heurte à des ambitions d'un extraordinaire cynisme qui, sous couvert de grands mots, sont prêtes à ramener ces vieilles plaies de l'Afrique : le travail forcé, la tyrannie sanglante, la guerre civile. L'accession à la liberté et à la dignité suppose l'association et l'entraide, c'est-à-dire la Communauté.

A cette raison fondamentale, que d'autres s'ajoutent ! Les liens de la France aux terres africaines et malgaches sont tissés de mille intérêts économiques et culturels auxquels répondent les désirs d'évolution des peuples qui vivent sur ces terres. En ce siècle où tant de violences passionnées, fondées sur la force, l'égoïsme racial, cherchent à diviser les Etats et les continents, quelle leçon pour le monde, quel élément de stabilité et de progrès, quel exemple d'une meilleure humanité ne peuvent-ils pas donner, ces hommes blancs, noirs, de diverses origines et de diverses religions, qui entendent, sous un arbitrage tutélaire, vivre côte à côte, suivant les mêmes règles de politique supérieure.

La République doit prendre sa part à la tâche dont la Constitution, acceptée par tous, a donné la responsabilité aux organes supérieurs de la Communauté. La République a, outre-mer, des responsabilités directes au regard de ses vieux territoires ou départements qui lui demeurent rattachés par l'acte d'émouvante fidélité de ces habitants lointains. Elle a aussi des responsabilités directes que lui confère, par la confiance des autres Etats de la Communauté, la gestion des affaires communes. Elle a, enfin, la responsabilité d'offrir sa coopération culturelle, économique, technique, aux Etats nouveaux.

Les multiples tâches, à peine commencées, doivent être poursuivies et réussies avec ténacité. Les difficultés seront nombreuses ; mais il est de notre intérêt, il est de l'intérêt supérieur de la liberté dans le monde, que la grande entreprise de la Communauté réponde aux espérances de ses fondateurs.

Les tâches acceptées et conduites par la France au-delà de ses frontières métropolitaines, c'est au bénéfice de l'Europe, au bénéfice de l'Occident, au bénéfice de la plus humaine des civilisations que nous les avons assumées et que nous continuons à les assumer. Quoi de plus naturel, puisque la France, par la nature et par l'Histoire, est européenne, occidentale ? Il n'est pas moins naturel que nous trouvions aide et compréhension auprès des Etats, comme nous européens, comme nous occidentaux, à la sécurité et à la prospérité desquels nous collaborons par notre effort.

Nous avons de grands devoirs à l'égard de l'Europe et de l'Occident. Nous allons maintenant les évoquer ; mais, pensant à nos exigences premières, osons affirmer qu'à ces devoirs correspondent des droits dont nos alliés et nos partenaires doivent être conscients. Le temps devrait être fini des querelles entre nations européennes : la situation au Moyen-Orient et en Extrême Orient devrait éclairer ceux qui osent douter encore des dangers que présentent des politiques séparées à l'égard des périls communs.

Quand, à l'intérieur de l'Organisation des Nations Unies, d'odieuses attaques sont lancées contre nous, la solidarité de ses alliés ne doit pas manquer à la France. Si elle manque, c'est qu'il n'y a point de compréhension qui seule permettra à l'opinion française de bien saisir à quel point son sort est lié à celui de l'alliance atlantique.

L'alliance atlantique était, demeure, dans la nature des choses. L'absence de guerre tient aujourd'hui à un équilibre des forces et les nations occidentales doivent être associées pour ne pas offrir leurs faiblesses isolées aux ambitions dont notre monde est le théâtre.

Il ne suffit pas, cependant, de reconnaître la nécessité de l'équilibre des forces. Il faut savoir d'abord, à quelle condition l'alliance atlantique peut être une force digne de ce nom, et dans quel but l'équilibre avec d'autres forces doit être recherché.

L'expérience des dix années passées permet de répondre sans difficulté à la première question. L'alliance atlantique sera une force internationale si elle est fondée sur la solidarité de ses membres et sur l'équité dans la répartition des responsabilités. A la longue, il ne peut être de solidarité entre les nations occidentales si cette solidarité ne joue qu'à certains moments, et non à d'autres, en certains lieux, et non en d'autres, en face de certains problèmes et non en face de certains autres.

On ne peut être associé en Europe en présence d'une certaine menace, et divisé en Méditerranée, en présence de la même menace. On ne peut faire front commun dans une conférence en Europe, et présenter un front désuni dans une autre conférence hors d'Europe.

Sans doute la politique exige-t-elle souvent des concessions et la logique n'est pas son fait : du moins c'est ce qu'on dit fréquemment. Il faut cependant prendre garde : il existe, en politique, au moins une logique, c'est la logique populaire. La solidarité atlantique n'est durable qu'à condition de reposer sur un très profond, très vrai et très durable consentement. C'est ce consentement qui exige des gouvernants qu'ils prennent conscience de ces deux conceptions : l'équité dans la solidarité, l'équité dans les responsabilités.

Le gouvernement français a compris certains devoirs que lui impose l'alliance atlantique : devoir d'accéder à la puissance militaire atomique, nécessité pour la France et pour l'Europe, devoir de faire considérer l'importance stratégique à nulle autre pareille des positions françaises en Méditerranée. Ce sont ces devoirs qui ont inspiré au précédent gouvernement un effort de révision et de mise au point qui sera poursuivi. Sans doute la solidarité n'est-elle jamais sans défaillance ; c'est la rançon de la liberté. Cependant, le vrai esprit atlantique exige un effort de tous les instants et une volonté de montrer que l'avenir de la liberté est fait d'une compréhension et d'une solidarité. L'alliance atlantique doit servir à l'équilibre du monde. Elle doit remplir ce rôle d'abord pour l'exemple. Elle doit ensuite montrer sa force et savoir résister aux pressions extérieures ainsi qu'aux chantages politiques. Enfin l'alliance atlantique doit sans cesse montrer qu'elle est prête à la coexistence.

En nos temps amers, la paix, c'est la coexistence, mot fragile, état de fait fragile aussi. Sa valeur vient des tristesses inouïes qui résulteraient d'un refus de coexistence, refus que nul n'a le droit d'opposer. La coexistence est donc une nécessité, et elle le sera demain plus encore qu'aujourd'hui. La valeur de l'alliance atlantique sera déterminée à ce témoignage décisif : serons-nous assez unis, serons-nous assez fermes pour qu'à l'équilibre de fait entre monde occidental et monde soviétique succède un état de droit, fait d'une mutuelle assurance de respect ?

L'une des conditions de la solidarité atlantique, l'une des conditions de ce mutuel respect qui sera la coexistence est, n'en doutons pas, la prise de conscience des exigences particulières à l'Europe. Parlant en 1945, sur la rive allemande du Rhin, le chef du gouvernement provisoire avait, en des mois où le retour des rescapés de la déportation remplissait d'amertume le cœur des Français, évoqué l'utile, la nécessaire réconciliation.

Ah ! n'en doutons pas : c'est dans les yeux des jeunes Allemands que les jeunes Français doivent regarder leur avenir, et réciproquement, c'est dans les yeux des enfants de France que les enfants d'Allemagne doivent imaginer le leur.

Ce qui est vrai des Allemands et des Français est vrai de toutes les jeunesse du continent. Cette solidarité, née d'une certitude, celle de l'identité du destin, ne peut se fonder sur la réputation de l'idée nationale, car l'Europe est faite de nations, et nos libertés humaines nous ne savons que trop en regardant du côté des nations captives sont faites du respect national.

On n'invente pas une nation, et on ne peut davantage promouvoir au rand de la nation des assemblages d'hommes qui ne peuvent pas savoir que la première règle du gouvernement est d'assurer la liberté de tous.

Mais, en Europe, au-dessus des nations, il faut savoir, il faut vouloir associer et unir. Au cours des années passées, d'importants traités économiques ont été signés et ratifiés.

La Communauté du charbon et de l'acier a une lourde tâche pour assurer à tous les partenaires l'égalité des charges et des possibilités, pour éviter également les concentrations abusives, destructrices de toute égalité.

Le gouvernement soutiendra la Haute Autorité dans son effort pour assurer le respect de la lettre et de l'esprit du traité, et, s'il le faut, lui rappellera ses obligations. Le gouvernement l'encouragera dans l'effort qu'elle devra faire, en liaison sans doute avec la Communauté de l'énergie atomique, pour développer les possibilités énergétiques du continent.

La Communauté responsable du marché européen a une plus lourde tâche encore : elle doit assurer entre les économies des pays signataires, associées à l'intérieur d'un tarif commun, une harmonisation des charges, prélude à une politique de mise en valeur et d'expansion.

Il était indispensable, et il le demeure, que la France sorte de son économie fermée et participe à cette nécessaire volonté d'extension et d'expansion des marchés. Malgré son effort outre-mer, malgré les dispositions souvent plus généreuses de ses lois sociales, la France a accepté le principe de la concurrence et elle ne peut que souhaiter le succès de cette expérience. Il est bien entendu que ce succès dépend d'une ferme attitude à l'égard des tentatives qui seraient inspirées du même esprit libéral, ce qui est bien, mais dépourvues des garanties indispensables.

Le gouvernement n'opposera pas plus demain qu'hier une fin de non-recevoir pure et simple à la création d'une zone plus étendue de libre commerce extérieur, mais demain pas plus qu'hier nous ne pouvons abandonner les garanties inspirées du même esprit que celles que nous avons demandées à nos partenaires d'accepter : un tarif commun, une égalisation des charges salariales, une participation aux investissements outre-mer et une politique agricole commune.

Quelles que soient les conséquences espérées de cet effort économique, il ne suffira pas à engager les nations européennes, du fond du cœur, dans l'œuvre d'association que postule notre temps. Les frontières ne s'estompent que devant une conception communément acceptée de la solidarité politique. La cause de chacun est la cause de tous : la cause de l'ensemble est la cause de chacun : voilà en quoi doit se manifester l'Europe de demain, l'Europe des patries et de la liberté.

Au retour d'une rencontre avec le chancelier allemand, le chef du gouvernement précédent a évoqué la nécessité de nouvelles rencontres, fréquentes et organisées. La fréquence doit et peut devenir régularité : l'organisation peut et doit devenir institution organique.

En d'autres termes, il convient de préparer pour l'avenir de nos nations une consultation régulière et constante des chefs de gouvernement. C'est le chemin qui permet de rendre perceptible aux opinions que les causes nationales sont une part de la grande cause de l'Europe, et que, se soutenant les unes les autres dans leurs efforts nationaux, une solidarité riche de promesses lie entre elles des patries qui, ne voulant plus se quereller, doivent à chaque génération renforcer davantage leur union.

Algérie, Communauté, alliance atlantique et coexistence, Europe : partis de la France, nous revenons à la France.

Les exigences de notre patrie se confondent les unes avec les autres, et se confondent avec les exigences de notre civilisation. Notre monde est un monde difficile.

Au moment où le génie des savants et la patience des techniciens donnent à l'homme l'ambition d'aller à l'aventure, voire à la conquête de l'univers, notre monde est divisé en civilisations contradictoires. De faux prophètes chauffent au rouge ces contradictions pour menacer l'humanité d'incendies dévastateurs. L'imagination se refuse aux destructions incroyables, aux ruines apocalyptiques d'une nouvelle guerre. Mais ce que l'imagination se refuse à accepter, l'esprit froid du politique doit chercher à éviter. Tout, c'est-à-dire la liberté, peut être sauvé à condition de ne pas relâcher l'effort des hommes libres, et d'abord que les gouvernements ne relâchent pas le leur.

Algérie, Communauté, alliance atlantique et coexistence, Europe, les dirigeants de la France sont, pour de longues années, au premier rang des plus hautes exigences de la politique mondiale. Ce n'est point l'esprit de grandeur qui nous conduit à le dire, c'est simplement l'instinct de conservation.

La conduite des affaires intérieures de la France doit correspondre, comme celle des affaires extérieures, à ce même instinct fondamental de conservation. Pas d'avenir à la France sans politique sociale à la fois continue et audacieuse. Pas d'avenir à la France sans politique économique courageusement indiquée et fermement orientée.

Qu'à certains moments un Français sur cinq, une Française sur cinq, consultés à l'occasion des élections, aient été portés à voter pour une formation politique dont les ambitions sont ouvertement révolutionnaires, dont la tactique est commandée de l'étranger, et dont la doctrine est la négation de la liberté, voilà qui était grave, et malgré le redressement que l'espérance de l'année 1958 a fait naître, voilà qui demeure grave.

Le premier devoir de parlementaires et de gouvernants est d'inspirer leur action par une longue perspective. Or, toute longue perspective nous est fermée si dans les dix ou quinze ans qui viennent on ne réussit pas à prolonger les résultats des derniers mois, à les amplifier, à les consolider, c'est-à-dire à reconstituer l'unité de la société française. Il ne faut plus que la vocation politique d'une partie de la France soit la vocation de révoltés. L'avenir de notre patrie, l'avenir de nos libertés exigent la participation profonde d'une nation quasiment unanime à son destin.

Les résultats de l'appel du général de Gaulle à la veille du référendum montrent qu'il y a dans ce domaine aussi, une chance de tourner la page. Tout doit donc être tenté pour rétablir en quelques années l'unité sociale de notre pays.

Tout doit être tenté. Ce tout peut se résumer en un mot : la promotion.

La première promotion, celle qui touche le plus grand nombre, celle qui est l'exigence de base, s'appelle le logement. Nous sommes en ce domaine condamnés à une tâche aux dimensions gigantesques. Le retard des quarante dernières années, l'évolution des années à venir, avec sa jeunesse et aussi ses déplacements de populations, imposent aux pouvoirs publics un effort dont l'ampleur est d'autant plus grande que, politiquement, socialement, le problème n'est pas résolu par de mauvaises ou d'insuffisantes constructions. Il ne suffit pas de bâtir, il faut bâtir proprement et confortablement, selon des vues politiques et sociales correspondant à la plus haute des conceptions de la vie individuelle.

Le gouvernement entend augmenter le rythme de la construction. Le budget de 1959 reflète déjà cette préoccupation. Les possibilités de financement des programmes d'habitation à loyer modéré s'élèveront à plus de 230 milliards. La crise est d'ailleurs trop grave pour que les pouvoirs publics s'enferment dans des solutions systématiques. Toutes les formules seront employées.

D'autre part, le gouvernement entend améliorer la qualité de la construction. Il entend également améliorer la productivité dans l'industrie du bâtiment. Le gouvernement, enfin, accentuera, comme il est nécessaire de le faire, à la fois l'urbanisme et l'aménagement du territoire, qui est un urbanisme aux dimensions de la France. Les jeunes générations, plus nombreuses que les précédentes, les nouvelles transformations industrielles que la science annonce et la réanimation nécessaire de certaines de nos régions exigent que nous prenions en ce domaine le contre-pied du XIX^e siècle. Sachons aussi bien éviter le désordre dans l'implantation des usines que la laideur et la misère des banlieues surpeuplées. Le logement est une promotion dans les conditions de vie. L'instruction est une promotion dans les possibilités intellectuelles et humaines.

Les fondateurs de la III^e République l'avaient bien compris. Leur effort n'a jamais été relâché et la récente réforme, complément de nombreuses mesures prises au cours des dernières années, prouve la continuité de la pensée. Cependant, nous devons comprendre que si le temps et la politique suivie modifient les données du problème, ce problème n'est jamais résolu.

Il n'est pas résolu pour une première raison. La natalité accrue et l'extension des études à de nouvelles catégories de jeunes n'ont pas été accompagnées, au cours des années passées, d'un programme suffisant de construction ni de préparation de maîtres. Nous sommes brusquement devant un problème redoutable. L'Etat manque d'écoles, manque de lycées, manque de facultés, manque de laboratoires. L'Etat manque de cités universitaires et de cantines scolaires. L'Etat manque de maîtres et manque de chercheurs.

La tâche du gouvernement est tracée. D'abord, employer au mieux les ressources existantes, fallût-il, pour cela, secouer les habitudes et briser les cloisonnements. Ensuite, établir, pour tous les ordres d'enseignement et pour la

recherche scientifique, les programmes qui devraient permettre, en quelques années, de rattraper le retard, et si possible de prendre de l'avance.

Une autre observation permet de se rendre compte à quel point le problème de l'instruction n'est pas résolu. La France manque d'ingénieurs, de spécialistes, de techniciens qualifiés, autant dans l'industrie que dans l'agriculture. Il ne faut pas seulement orienter une part de notre enseignement scientifique, comme cela a été fait et sera continué : il faut, en outre, trouver des méthodes, créer les établissements qui permettent d'élever au-dessus d'eux mêmes, c'est-à-dire de leur condition et de leurs connaissances, tous ceux qui ont la possibilité et la volonté d'acquérir des capacités nouvelles et de prendre des responsabilités.

Il est en ce domaine une tâche plus limitée, certes, que celle à laquelle s'attachèrent les fondateurs de la République ; mais c'est une tâche essentielle, aussi bien pour l'équilibre social que pour l'avenir économique de la nation. Le gouvernement s'y attachera avec ardeur et y associera le Parlement dès sa prochaine session.

La promotion individuelle ne suffit pas : elle doit être complétée par un effort de promotion collective, c'est-à-dire de participation du monde du travail à la vie économique.

Pour favoriser l'intéressement du personnel aux résultats de l'entreprise, un texte a été promulgué. Son application sera encouragée et le gouvernement la suivra avec une attention particulière, car il est sûr que la nation peut en attendre un grand bien. Certes, il est aisé de montrer les difficultés de cette politique neuve. Il n'existe guère de politique vraiment neuve qui soit bien accueillie par ceux qu'elle intéresse ! Mais la vraie sagesse réside dans l'imagination de ce que peut apporter, demain, la transformation des rapports à l'intérieur des grandes sociétés industrielles, aussi bien par cette mesure que par d'autres auxquelles le gouvernement songera. Certes, l'autorité nécessaire à la direction d'une affaire ne doit pas être battue en brèche. Mais une coopération volontaire, fondée sur le sentiment de l'association, doit, à la fois, améliorer le rendement et apaiser les esprits.

Au-delà de la vie des entreprises, c'est avec les syndicats que l'on doit assurer la participation du monde du travail à l'économie nationale. En ce domaine, depuis plusieurs années on a pu constater un relâchement qui est sans doute le résultat de nos divisions intérieures. Le gouvernement a le désir de marquer, avec la mise en place des nouvelles institutions, sa volonté d'offrir aux responsables des syndicats les possibilités de prendre leur part aux délibérations qui précéderont les décisions de l'Etat.

Le gouvernement espère beaucoup du nouveau Conseil économique et social, dont le prochain fonctionnement doit compléter les institutions de la République. Le Conseil, c'est-à-dire ses membres participants, remplira le rôle national qui est le sien s'il sait prendre conscience qu'il n'est pas la caisse de résonance pour participer aux transformations de l'économie et favoriser par le travail, par le progrès, fût-il révolutionnaire, l'expansion et le bien-être.

Que nul d'entre vous, Mesdames, Messieurs, n'en doute. Ce programme de promotion par la politique de logement, par le développement des formes nouvelles d'enseignement, par la transformation des rapports entre dirigeants et salariés sera poursuivi avec une ardeur égale à la valeur de l'objectif, qui est la recherche de l'unité sociale française. Nous y mettrons d'autant plus l'accent que ces résultats et les moyens de cette promotion sont, pour une très large part, une de nos exigences économiques fondamentales.

La fin de l'année a été marquée par un effort économique et financier sans précédent. On a longuement épilogué sur la portée réelle des sacrifices demandés. Ce qu'on a moins vu, ce qu'on a moins dit, et qui est cependant l'essentiel, c'est que ce plan économique et financier, lié au budget de l'année 1959, est un point de départ.

Il faut voir d'abord où nous en étions arrivés : une inflation continue aux incidences économiques et sociales à la longue dégradantes, des investissements insuffisants, une production détournée de l'exportation ou même hors d'état d'exporter, l'amenuisement du stock d'or et l'équipement des réserves de devises ; en fin de compte, une France en position permanente d'emprunteur et de quémandeur. L'opinion n'a jamais pris clairement conscience de la profondeur de l'abîme financier, et de ce fait, politique, où nous risquions d'être précipités.

Aucun renouveau n'est possible, dans aucun domaine, s'il n'y a, à la base, un renouveau économique et financier.

Il n'est pas d'indépendance politique, c'est-à-dire qu'il y a risque de servitude, si la vie quotidienne du pays dépend de prêts ou de dons de l'étranger.

Il n'est pas d'associations européennes ni solidarité atlantique si, par suite de sa situation économique, notre pays est condamné à l'inflation, c'est-à-dire à l'isolement.

Il n'est pas, enfin, de progrès social réel, durable, sans la stabilité monétaire, qui, seule, permet l'épargne, qui, seule, permet un accroissement sérieux de rémunérations.

Equilibrer nos comptes, éviter l'inflation, avoir une monnaie saine, certes, la tâche n'est pas facile, car les charges de la France sont multiples, mais la tâche est nécessaire.

Pensant au désordre financier des années écoulées mesurant nos charges, qui peut s'en remettre à la facilité ? Ne rien faire signifierait laisser la France dilapider son capital, donc se ruiner. La servitude ou la révolution, et, dans l'un et l'autre cas, la misère, seraient au bout de la route. Je vous dis ; nous étions en vue du bout de la route.

Retrouver le bon chemin est, certes, une tâche difficile. Cependant, la voie est claire : elle se nomme expansion, ce qui ne signifie pas, d'abord, accroissement de la consommation, mais, d'abord, accroissement du travail et de la production. Cette expansion ainsi définie ne peut se faire sans disciplines.

Mais ces disciplines se nomment rigueur financière, honnêteté de notre système de prix, ordre dans les investissements. Rigueur financière. Elle s'imposait hier, elle s'imposera demain au gouvernement comme au Parlement, parce qu'elle est la condition d'une épargne productive et d'une balance des paiements équilibrée. Couvrir les dépenses courantes par les recettes fiscales, limiter l'endettement à la capacité de prêter de l'économie, ce n'est pas faire de la déflation aveugle : c'est maintenir les dépenses publiques à ce qui est convenable, eu égard au revenu national, et c'est maintenir la demande intérieure dans des limites qui excluent une hausse constante des prix.

Les prix doivent être honnêtes si nous voulons que notre économie soit saine. Notre avenir resterait compromis si l'on ne mettait pas un terme aux artifices, aux réglementations, aux subventions qui créent d'abord de faux profits et qui, à la longue, troublent profondément la production.

Investir, enfin. Les investissements sont l'une des premières responsabilités gouvernementales. A la veille d'une concurrence accrue, alors que monte vers le marché du travail une génération plus nombreuse, alors que les campagnes françaises ont besoin de voir s'implanter des usines, le gouvernement a le devoir de fixer des ordres de priorité et d'associer aux réalisations efforts publics et efforts privés, effort national et efforts régionaux.

Rigueur financière, honnêteté dans notre système de prix, effort continu d'investissement, ces trois disciplines sont la marque du budget promulgué par le gouvernement précédent en décembre dernier. Ces trois disciplines resteront la politique de l'actuel gouvernement. Sans doute ce budget et cette politique imposent-ils des sacrifices. Les sacrifices demandés à tous ont une nécessité qu'aucun gouvernement, sans faillir à sa mission, n'aurait pu hier, et ne pourra, demain, méconnaître. Ils sont le prix difficile, mais indispensable, du redressement économique.

L'égalité devant les sacrifices impliquera demain, entre autres choses, la réforme de la fiscalité. Un projet sera établi suffisamment à temps pour servir de base au budget de l'an prochain. Sans doute, rien n'est facile. Mais la facilité est d'autant moins de saison que, par les illusions qu'elle suscite, elle est un obstacle à l'adaptation permanente qui est une exigence de notre siècle et qui s'impose à toute la production française.

D'elles-mêmes, nous devons le reconnaître, industrie et agriculture ont trouvé les bonnes directions. Mais que de travail encore !

A l'abri de la concurrence étrangère, parfois et trop souvent avec l'aide de l'Etat, beaucoup d'entreprises fonctionnent dans des conditions qui ne leur assurent pas la meilleure productivité. Ces entreprises devront affronter la concurrence internationale. Le gouvernement, dans les mois qui viennent, étudiera et promulguera les mesures nécessaires à l'encouragement des spécialisations ou des reconversions.

Notre agriculture est un de nos soucis fondamentaux. Elle entre dans l'époque de la concurrence avec un long retard et des handicaps que les très brillants efforts des dernières années n'ont pas encore compensés. L'agriculteur français prend conscience que l'avenir de son exploitation, sa dignité d'homme exigent un mode de vie et des méthodes de travail très différents de ceux des générations précédentes. Il a besoin de capitaux

importants. Au même moment, il prend conscience des impératifs du prix de revient et du marché. Il voit le coût de sa production, ses difficultés d'adaptation au marché. D'un côté, une expansion nécessaire et rapide, de l'autre, pas de moyens ou pas assez de moyens pour suivre cette expansion : l'agriculteur, le paysan, pour l'appeler par son nom, placé au cœur de ce problème souffre, c'est le mot, et il convient de le prononcer.

Ce n'est certes pas en un jour qu'on pourra résoudre ce problème : mais ce qu'il convient d'affirmer, c'est qu'il faut à la France une agriculture économiquement rentable, apte aussi bien aux exportations qu'à faire face à la consommation intérieure. Voilà qui suppose et le Gouvernement le dira de la part des cultivateurs qu'ils poursuivent leur effort d'adaptation, qu'ils acceptent, et même devançant, certaines évolutions permettant de donner une nouvelle vie à leurs exploitations familiales, et aussi qu'ils comprennent la nécessité absolue des disciplines de production.

Mais voilà que suppose de la part des pouvoirs publics que soit accentuée et développée la politique de formation des hommes, de vulgarisation des techniques, d'orientation de la production, d'organisation des marchés et de stockage des produits, qu'en même temps soit développée une politique de crédits et d'investissements agricoles, qu'enfin soit encouragé tout le secteur industriel de transformation des produits agricoles.

En ce domaine, comme dans le domaine social, le Conseil économique et social, où l'agriculture est largement représentée, marquera, à la fois, l'adhésion de l'agriculteur aux exigences du monde moderne et l'une des formes de la collaboration continue des agriculteurs avec les pouvoirs publics.

Le temps perdu fait que la France doit aujourd'hui affronter simultanément des problèmes immédiats d'équilibre intérieur et extérieur et des problèmes plus lointains d'aménagement et de croissance.

S'il est un sens au mot "gouvernement", nous le trouvons ici, face à cette double responsabilité. Disons-nous bien que rien ne sera possible, aucune ambition nationale, aucune amélioration sociale si, à la base, la force économique et l'équilibre financier manquent à la patrie. Voilà qui nous donnera et qui, j'espère, vous donnera la ténacité nécessaire au succès.

Bien souvent, sans doute, au cours des derniers mois, vos pensées ont-elles dû évoquer les fondateurs de cette IIIe République, qui a établi en France les bases de la démocratie parlementaire. Une réflexion de l'un d'entre eux, parlant à la fin de sa vie, mérite d'être citée et méditée au moment où de nouvelles institutions vont encadrer notre vie politique.

Jules Ferry, au terme d'une carrière difficile, qui fit de lui, à travers les amertumes et les ingratitude, un des grands hommes de notre histoire, reconnu un jour avec tristesse : "Nous n'avons pas su donner à la République figure du gouvernement." Il entendait par là que les hommes et les formations politiques qui s'étaient donné la mission de créer un nouveau régime n'avaient su dominer ni leurs intérêts, ni leurs idéologies. A peine la République installée, elle avait été, en quelque sorte, dépecée par les luttes intestines des républicains eux-mêmes. La stabilité des ministères en avait pâti : la fermeté de l'action politique avait été atteinte sans retour et, au-delà, l'image nécessaire de l'Etat. Retenons cette leçon du plus grand des parlementaires qui ait honoré la tribune d'une réussite : permettre le gouvernement de la nation. Ce qui était vrai à la fin d'un siècle où l'évolution du monde paraissait conduire l'humanité à la liberté et à la paix devient éclatant de vérité en un siècle comme le nôtre, agité par des tempêtes d'une violence inouïe.

Cependant, me semble-t-il, au milieu des difficultés et même des angoisses qui nous assaillent nous avons une chance. L'autorité du chef de l'Etat, le souvenir des heures dramatiques de l'an dernier, la réforme des institutions, l'élan populaire vers le renouveau, les règles de notre vie publique, les données de l'action politique ne sont plus les mêmes ! Nous devons, mais nous pouvons aussi donner à la République nouvelle figure de gouvernement.

C'est, en fin de compte, Mesdames, Messieurs les Députés, la tâche, la seule tâche à laquelle le ministère qui vient d'entrer en fonctions entend, de toutes forces, se consacrer.